Région

Département

EPCI

Ville

Commune de La Haye

CONTEXTE



Région Normandie



380 habitants





Jean-Marc GAILLON Maire

« Dans une petite commune comme la nôtre, l'IA nous fait gagner beaucoup de temps et transforme le quotidien de nos agents » Commune de ~380 habitants, la Haye (Seine-Maritime) a élu un nouveau maire en 2020. A l'époque, la commune n'avait pas encore totalement intégré le numérique : outils rudimentaires, pas de signature électronique...

La modernisation engagée s'est appuyée sur une **mise en réseau** au sein de la communauté de communes des Quatre-Rivières (57 communes) et avec la Région Normandie.

Dotée d'un seul agent (une secrétaire), la mairie externalise plusieurs fonctions auprès de partenaires, notamment des freelances et des TPE. L'enjeu principal reste le gain de productivité sur les tâches récurrentes. Les solutions numériques, dont l'IA, assurent aujourd'hui une gestion fluide des affaires courantes, y compris lorsque le maire est en déplacement.

Malgré sa petite taille, La Haye entretient des **liens privilégiés** avec d'autres institutions et collectivités, favorisant les échanges d'expérience : Seine-Maritime Numérique, Communauté de communes des Quatre-Rivières, Association des Maires de France, Agence nationale de la cohésion des territoires. Elle collabore également avec certains éditeurs de solutions.

CAS D'USAGE EXPERIMENTÉS

Depuis fin 2021, la secrétaire de la mairie utilise Google Gemini pour **rédiger des courriers**. Le Maire bénéficie d'un statut de partenaire chez Google, lui permettant de remonter directement des besoins spécifiques concernant cet outil.

L'outil Délib'lA a été repéré dès 2020 et il est largement utilisé depuis. Les usages incluent la recherche documentaire et l'interrogation de bases de données, l'aide rédactionnelle, et l'expertise juridique.

Le partenariat liant la commune à Delib'IA permet à la société éditrice de la solution de mieux comprendre les besoins des petites communes.

Commune de La Haye (76)

MONTÉE EN COMPÉTENCES



La formation de la secrétaire aux outils numérique a été assurée par le maire, qui intervient par ailleurs dans d'autres collectivités, avec le CNFPT, en tant que formateur.

Le rôle de la secrétaire ainsi que les compétences requises pour mener son travail au quotidien ont beaucoup évolué. En termes de tâches, elle effectue moins de rédaction manuelle et plus de pilotage et de relecture / correction. Certains métiers dans la commune et les environs sont affectés ou le seront bientôt, notamment le rôle d'écrivain public, qui était central dans la vie de la commune jusque-là (aide à la rédaction de discours par exemple).

La montée en compétences du personnel de la mairie s'est accompagnée d'un travail explicatif sur les bénéfices. Cette pédagogie a permis de lever les éventuelles craintes et de profiter du fort potentiel offert par l'IA.



FIINANCEMENT

Délib'IA est gratuit pour les communes de moins de 3 000 habitants.



Région